



Politique d'accessibilité

Engagements de NUTRACTIV

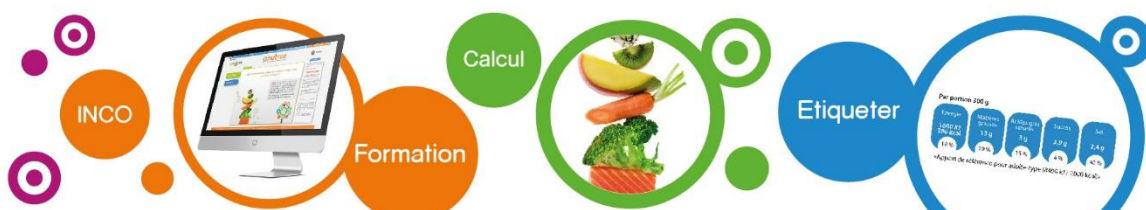
Notre organisme de formation s'engage à :

- Accueillir dans ses formations tout public, sans discrimination ;
- Mettre en œuvre, en fonction des besoins des personnes en situation de handicap, toutes les adaptations (pédagogiques, organisationnelles etc..) nécessaires à la prise en compte du handicap pour pouvoir répondre aux attentes et aux capacités de chacun ;
- Recourir à un réseau de professionnels spécialisés dans l'adaptation du handicap dans le monde du travail.

Recueil des informations avant la formation

Toute personne souhaitant s'inscrire ou inscrire une personne en situation de handicap est incitée à prendre contact directement avec la référente handicap de NUTRACTIV (message incitatif présent sur chaque fiche Formation en version web et pdf).

Afin d'analyser les besoins spécifiques de formation, un questionnaire d'analyse des besoins spécifiques aux personnes en situation de handicap sert de support à la référente handicap pour collecter les différentes informations et échanger avec le futur apprenant ou la personne référente (contact RH ou autre). Lors de cet échange la référente handicap explique le déroulé et le contenu de la formation et réfléchit aux adaptations envisageables. Il est important de mentionner qu'il n'est pas nécessaire de connaître tous les détails relatifs à la situation personnelle du candidat mais il est essentiel de pouvoir mesurer l'adéquation entre les nouvelles missions pour lesquelles la personne va être formée et les situations de handicap potentielles.





Politique d'accessibilité

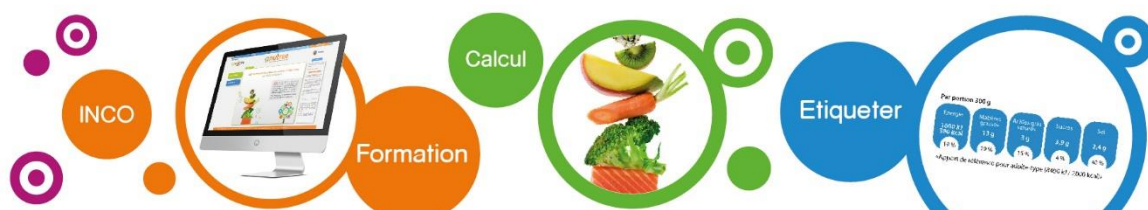
Adaptations proposées

Anticiper les aménagements et compensations à mettre en œuvre permettra de sécuriser le parcours de formation.

De ce fait, que ce soit pour des personnes en situation de handicap ou non, NUTRACTIV adapte ses formations à son public, aussi bien avant, pendant ou après la formation.

Les adaptations proposées peuvent notamment passer par :

- Un accueil à temps partiel ou discontinu (nos formations sont séquencées par demi-journées),
- Une durée de formation adaptée (sessions de 3h30 maximum à distance pour maintenir l'attention et faciliter les échanges en groupe),
- Une adaptation des supports de formation (légendes des visuels, supports avec peu de texte, intégration de vidéos et de podcasts),
- Une adaptation des techniques d'animation (sous-titrages en direct),
- Une adaptation des modalités d'évaluation (ateliers réalisables en asynchrone et point à part avec le stagiaire),
- Un aménagement de l'environnement de la formation (locaux accessibles aux personnes en situation de handicap, en cas de formation en présentiel).





Politique d'accessibilité

Assurer le suivi renforcé du stagiaire tout au long de la formation

La mise en place d'un suivi renforcé du stagiaire en situation de handicap au cours de la formation permettra de :

- Anticiper d'éventuelles difficultés de suivi de la formation ;
- Assurer le bon déroulement et les ajustements éventuels des aménagements ou moyens de compensation mis en place.

Mobilisation des expertises

Dans le cas où une personne en situation de handicap souhaiterait être formée par NUTRACTIV, l'entreprise mobilise un réseau d'experts régionaux spécialisés dans le handicap.

